

Réseau européen des droits des victimes  
(European Network on Victims' Rights)

3<sup>ème</sup> rencontre

Séminaire

# LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME

7 avril 2017 / Paris

Olympe de Gouges

## PROGRAMME



## LE 6 AVRIL 2017

### 19h00 - 21h00 : RÉCEPTION D'ACCUEIL

Hôtel de Bourvallais - Galerie Peyronnet, Ministère de la Justice,  
13 Place Vendôme 75001 Paris

## LE 7 AVRIL 2017

Ministère de la Justice, immeuble "Millénaire 3", 35 rue de la gare, 75019 Paris

### MATIN : Session plénière 1

---

#### 09h00 - 10h30 : DISCOURS D'ACCUEIL

- Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice
- Jeroen BLOMSMA, DG migration et affaires intérieures, Commission européenne: présentation de la Directive européenne relative à la lutte contre le terrorisme, en particulier de l'obligation de prévoir un dispositif spécifique d'aide aux victimes de terrorisme

#### PRÉSENTATIONS

- François MOLINS, Procureur de la République de Paris
- Ambassadeur Patrice PAOLI, directeur du Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international : « *Le CDCS et la Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes* »
- Yves BADORC, Chef du Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) « *Le dispositif français d'aide aux victimes en matière de terrorisme et son évolution (crise et post crise)* »
- Présentation conjointe d'Isabelle SADOWSKI (INAVEM) et Levent ALTAN, (Directeur exécutif de Victim Support Europe) « La spécificité de la prise en charge des victimes de terrorisme par les associations d'aide aux victimes : coordination entre les structures, formation sur les droits exceptionnels, complémentarité entre les réseaux VSE et ENVR »

#### 10h30 - 11h00 : PAUSE CAFÉ

#### 11h00 – 12h15 : 1<sup>ère</sup> partie des groupes de travail

#### 12h15 – 13h30 : DÉJEUNER

#### 13h30 – 14h45 : 2<sup>ème</sup> partie des groupes de travail

#### 14h45 – 15h00 : PAUSE

#### 15h00 – 16h30 :

### 2ème session plénière et clôture

---

#### RESTITUTIONS – SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

#### PERSPECTIVES DU RÉSEAU ENVR

Présentation du projet de poursuite du réseau par un des membres du consortium

#### DISCOURS DE CLÔTURE

Juliette MEADEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargée de l'Aide aux victimes  
(à confirmer)

### Groupes de travail

---

#### LES SITUATIONS TRANSFRONTALIÈRES DES VICTIMES DE TERRORISME

**Animateur :** Levent ALTAN, Directeur exécutif de Victim Support Europe

- Exigences de la Directive européenne sur la lutte contre le terrorisme
- Modalités de prise en charge des étrangers victimes dans un autre Etat-membre : difficultés en matière d'information, d'indemnisation, de suivi

#### L'ANTICIPATION DE LA PRISE EN CHARGE COORDONNÉE DES VICTIMES EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

**Animateur :** Paloma PEREZ CORTIJO, sous-direction de l'aide aux victimes de terrorisme, ministère de l'Intérieur espagnol et Thomas LAMIROY, magistrat, parquet fédéral anti-terroriste de Belgique

- Exigences de la Directive européenne sur la lutte contre le terrorisme
- La nécessité de coordination pluridisciplinaire et interministérielle
- Présentation des bonnes pratiques et des dispositifs existants

#### LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS VICTIMES DANS L'URGENCE

**Animateur :** Guillaume DENOIX DE SAINT MARC, président de l'Association française des victimes de terrorisme

- Dispositifs d'urgence spécifiques de prise en charge médico-psychologique des victimes mineures
- EVVI mineurs (art. 22-4 et art. 24 de la directive 2012/29 UE) : difficultés et bonnes pratiques
- Programmes de reconstruction pour les victimes mineures